Ami du Clergé du 26 octobre 1933

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Pour le mois de novembre. — III. La messe pour les morts, 641. — IV. La prière, les bonnes œuvres, les pénitences, 643.
Pour les Premiers Vendredis. — XII. *Novembre :* Les richesses du Cœur de Jésus, 645.
Les fêtes de l'Eglise. — XCIII. La Commémoration des défunts, 646. — XCIV. La Messe des morts, 648.
A l'école des Saints. — L. S. André Avellin : le pardon des injures, 650.
Cours de prônes sur la Liturgie. — XXVI. Les processions en l'honneur de Notre-Seigneur, 652.
Explication du Catéchisme. — *24e Leçon :* Le culte divin, 654.

POUR LE MOIS DE NOVEMBRE

III

LA MESSE POUR LES MORTS

Mes frères,

Je vous ai promis de vous indiquer, avec quelques développements, les moyens mis par Dieu à notre disposition pour le soulagement et la délivrance des âmes du purgatoire. Il existe, en fait, comme je vous l'ai dit, cinq voies par lesquelles nous pouvons leur transmettre nos suffrages : le sacrifice de la messe, la prière, les aumônes, les jeûnes, les pénitences, les indulgences [1].

Nous commencerons aujourd'hui par le commencement ; nous parlerons de la messe pour les morts, nous en dirons la valeur et les effets, et nous prendrons à la fin la résolution que nous dicteront en même temps notre foi et notre cœur.

I

La première voie ou le premier moyen est donc l'offrande du saint sacrifice de la messe : divine oblation par les mains du prêtre, ministre de l'Eglise, elle l'emporte sur tous les autres suffrages qui visent à la délivrance des morts.

Il n'est pas difficile de le comprendre.

N'oublions pas d'abord que les premiers effets du sang précieux qui coula sur la croix, ce sont les âmes des trépassés qui les ressentirent. Les morts ont été les premiers bénéficiaires de la messe sanglante du Calvaire. Aussitôt qu'il eut rendu le dernier soupir, le Sauveur du monde descendit dans les limbes et visita les âmes du purgatoire.

Quel but poursuivait-il dans cette merveilleuse visite aux saints de l'Ancienne Loi restés, à la mort, hors des demeures célestes que seul devait ouvrir l'Agneau immolé pour le salut du genre humain ? Il voulait satisfaire sa justice, mais surtout son amour pour cette légion de fidèles avant la lettre, qui l'avaient prédit ou attendu de tout l'élan d'un grand espoir. Il voulait non pas seulement les consoler de leur longue, pour quelques-uns de leur plusieurs fois séculaire attente ; il voulait les délivrer, et il les délivra. Sur son ordre, ils partirent tous, en un innombrable vol, pour la patrie de leurs désirs. Voilà ce qui s'est passé à la fin de la première de toutes les messes. Comprendriez-vous que Jésus, à notre prière, ne fît pas le même geste de libération en faveur des âmes baptisées de son baptême, pécheresses il est vrai plus ou moins aux jours de la vie terrestre, mais repentantes, sanctifiées par sa grâce, rachetées par son sang ? Le sang qui coule chaque jour sur l'autel est le même sang que celui qui fut versé sur la croix ; il doit produire les mêmes effets.

Et voici une autre raison. Reproduction de l'immolation du Calvaire, la messe est l'instrument le plus parfait de satisfaction qui existe, comme elle est la forme la plus efficace de la prière, et elle est, d'après la doctrine constante de l'Eglise, propitiatoire et expiatoire au premier chef. Peu importent les dispositions de celui qui la demande, peu importent même les dispositions du prêtre qui la dit : elle tire son efficacité d'elle-même, ou plutôt de la divine victime qui est offerte, victime infiniment pure, infiniment sainte, infiniment fervente, infiniment aimée de Dieu ; victime toujours écoutée à cause de sa propre révérence.

« Plusieurs, dit S. Cyrille, demandent quel profit l'âme qui a quitté le monde peut retirer de nos prières et de nos sacrifices. Je suppose, moi, un monarque outragé par quelques-uns de ses sujets. Ces coupables, il les condamne à la relégation dans une île déserte. Mais que les parents de ces proscrits achètent une couronne d'or, et qu'au nom des coupables ils la présentent humblement au prince, croyez-vous que le prince, touché, ne se laissera pas fléchir ? Or, quand nous élevons vers le ciel des supplications ardentes pour les défunts, ce n'est pas une simple couronne d'or, c'est la victime immolée sur la croix que nous offrons au Dieu sans doute très juste, mais aussi très clément. » Qu'est-ce que Dieu peut refuser à son Fils sanglant qui l'implore ?

La messe, s'il est permis de s'exprimer ainsi, mobilise le Christ, l'attire aux mains de l'Eglise, chargé des mérites de sa Passion, mérites d'une infinie valeur ; elle en devient comme la propriétaire et s'en fait la distributrice. L'adorable Victime crie pitié sur la table de l'autel « pour ceux qui s'en allèrent », comme s'exprime S. Jean Chrysostome. Comment Dieu leur refuserait-il la rémission de la peine encourue par leurs péchés ?

II

C'est, en tous cas, la foi universelle de l'Eglise depuis l'origine, c'est sa foi de tous les temps : le sacrifice non sanglant de l'autel est satisfactoire.

[1] Les Docteurs, depuis S. Augustin, recommandent particulièrement trois œuvres surtout efficaces pour le repos des trépassés : la messe. l'aumône et les oraisons. *Ista tria ponuntur quasi præcipua mortuorum subsidia.* (S. Thomas, *In* IV *Sentent.*, dist. 45, q. 2, art. 3).

Il soulage l'âme qui expie au séjour passager des douleurs, du fait seul qu'il est offert et par sa vertu propre. La mesure ? Celle que le Maître lui-même détermine, selon les règles de sa justice. Une seule messe peut suffire à la libération d'une âme ; plusieurs messes peuvent être nécessaires ; tout dépend sans doute de la gravité et du nombre des fautes à expier [1].

Nous avons dans l'Eglise, comme l'écrit un auteur dont il faut admirer la piété, « un trésor infini de rédemption pour les défunts. » Puisons à ce trésor. Comme l'a dit aussi le saint Curé d'Ars : « Le moyen le plus puissant pour hâter leur bonheur, c'est la sainte messe, parce qu'alors ce n'est plus un pécheur qui prie pour un pécheur, mais un Dieu égal à son Père qui ne lui refusera rien. »

Puisons à ce trésor. Quelle que soit la nature des peines du purgatoire, elles existent ; quelle que soit leur intensité, l'affliction des âmes y est rude. Voici de quoi acheter leur délivrance.

Pour parler comme mon pieux auteur : Vous qui dépensez votre argent en achats vains et superflus, faites offrir des sacrifices pour vos morts et pour votre âme propre. Vous, homme superbe et vaniteux qui tenez chasse, éperviers et veneurs (la chasse aujourd'hui est moins pittoresque ; plus d'éperviers ni de veneurs, il ne reste que le chien, mais que d'argent dépensé pour ces plaisirs de la vie au grand air!), privez-vous de ces inutiles dépenses et faites célébrer des messes pour vos défunts. Toi, femme frivole et curieuse, qui achètes un costume à la mode, ou te paies une futile parure pour te faire belle et plaire aux hommes, arrête, malheureuse, songe à délivrer tes morts pour que tes morts prient pour toi dans la gloire des bienheureux. » Sages paroles, qu'il est opportun de redire de notre temps.

C'était l'opinion de S. Jerôme que, pendant que le prêtre célèbre pour elles, les âmes du purgatoire ne souffrent pas et qu'à chaque messe un certain nombre d'entre elles sont délivrées. S. Jean Chrysostome nous dit poétiquement que les chœurs des anges qui assistent au saint sacrifice, prosternés devant la Majesté divine, volent, aussitôt qu'il est offert, pour faire ouvrir les prisons du purgatoire et exécuter tout ce qu'il a plu à Dieu d'accorder, pendant ce temps précieux, aux prières des fidèles et aux mérites de son Fils [2]. Sainte Monique mourante ne demande qu'une seule chose à son fils : c'est qu'il se souvienne d'elle à l'autel.

On trouverait, dans l'histoire de l'Eglise et dans la vie des saints, une infinité de traits et de témoignages semblables.

Les théologiens, au surplus, reconnaissent au sacrifice de la messe une triple valeur. Il est *propitiatoire, expiatoire, satisfactoire*. *Propitiatoire,* il apaise la colère divine et incline Dieu à nous rendre son amitié et à nous remettre la peine due à nos fautes. *Expiatoire,* il efface la coulpe, lave la souillure de l'âme. *Satisfactoire,* il est le paiement de nos dettes à la justice infinie.

Puissance souveraine, vraiment divine ! Dieu, sans doute, peut avoir des raisons de n'en faire profiter l'âme que dans une certaine mesure, et c'est ce qui fait que d'assez nombreuses messes soient parfois nécessaires, mais l'effet libérateur n'en est pas moins toujours assuré.

Enfin l'Eglise, dans son office pour les morts et chaque jour au canon de la messe, s'adresse à la miséricorde de Dieu et lui demande d'introduire dans la félicité éternelle ceux qui ont quitté la vie. Le ferait-elle, si ses supplications devaient être sans effet ?

Rappelons-nous donc toujours que, dans le sacrifice de la messe, la divine Victime offre à Dieu ses mérites propitiatoires et que ces mérites sont d'un poids infini dans la balance de la justice. Mais rappelons-nous en même temps que notre coopération au sacrifice est aussi l'un des moyens les plus puissants que nous ayons de secourir les défunts. Unissons nos prières à celles du prêtre et aux supplications de Jésus, offrons Jésus au Père en même temps que le prêtre ; c'est notre devoir et notre droit, et soyons sûrs qu'ils goûteront les délices « du lieu de paix et de rafraîchissement [1]. »

L'assistance à la messe et plus particulièrement la communion, participation au sacrifice, ont aussi une puissance de délivrance ; c'est peut-être la meilleure et la plus efficace des aumônes que l'on puisse offrir en faveur des âmes du purgatoire. Après l'acte même du sacrifice, qui est l'acte le plus sublime et le plus fécond, l'assistance à la messe et la communion réparent l'injure faite à Dieu par le péché, dans une mesure que lui seul sans doute définit, mais qui est sûrement considérable. L'humilité, la contrition, la ferveur, l'amour dont l'âme se pénètre alors, sont d'ailleurs, de leur nature, des œuvres satisfactoires d'un haut prix.

* *

La conclusion de ce rapide entretien est facile à tirer, m. f. Qui d'entre nous n'a pas dans l'autre monde des êtres chers, inoubliés, inoubliables ?

[1] Suivant l'opinion courante, une messe offerte pour plusieurs défunts est d'un moindre soulagement pour chacun d'eux que si elle était offerte pour un seul. La raison, c'est que le fruit ou l'effet du sacrifice, en tant qu'œuvre satisfactoire, est fini, limité, et il va de soi que ce qui est fini et limité, partagé entre plusieurs, revient en moindre quantité à chacun.

Quelques-uns ont prétendu que l'effet de la messe, quant à la satisfaction, est d'une valeur infinie, en sorte que sa célébration soulage autant plusieurs défunts qu'un seul, et que son fruit, divisé et partagé entre plusieurs, ne diminue pas plus que s'il était appliqué à un seul. Cette opinion est combattue par la pratique de l'Eglise, qui défend d'appliquer à d'autres la messe demandée pour un défunt particulier.

[2] Rodriguez, *Traité du sacrifice de la messe*.

[1] Dans quelle mesure la messe remet-elle aux âmes du purgatoire la peine due à leurs péchés ? Nous l'ignorons, mais nous savons de science certaine que toute messe soulage les âmes souffrantes dans une mesure donnée, connue de Dieu. Pas de messe sans profit pour les défunts. A chaque messe dite, il y a, dans le séjour du douloureux exil, un souffle de rafraîchissement, un mouvement de libération et de joie. « Les peines des défunts, dit S. Grégoire le Grand, à l'intention desquels la messe est dite, ou que le célébrant recommande personnellement, sont suspendues, ou pour le moins diminuées pendant ce temps-là. » Nous avons vu que S. Jérôme est encore plus catégorique. Pour dire la vérité pure, ce n'est là qu'une supposition pieuse.

Où sont-ils ? Dans le purgatoire peut-être, j'allais dire sans doute, étant donnée la faiblesse humaine. Qu'y font-ils ? Ils y souffrent. Pouvons-nous supporter la pensée qu'ils sont malheureux et qu'ils nous appellent à leur secours, sans être émus, troublés, bouleversés ? Puisque le sacrifice de la messe est pour eux le salut, aurons-nous la dureté de leur en refuser la faveur ? C'est impossible. Aussi, en suis-je bien convaincu, vous leur en offrirez le bénéfice. Vous n'entendrez pas leurs cris de joie à l'heure de la délivrance, mais vous aurez conscience d'avoir fait pour eux tout ce qui vous était possible, et vous sentirez, au fond de votre cœur, qu'ils vous en sont, là-haut, reconnaissants, touchés de ce grand témoignage de fidélité et d'amour. Ainsi soit-il.

IV

LA PRIÈRE, LES BONNES ŒUVRES, LES PÉNITENCES

Mes frères,

Des cinq moyens que Dieu met à notre disposition pour payer les dettes des âmes en exil, le principal, le plus efficace est le sacrifice de la Messe. Il nous en reste quatre autres qui sont, comme je vous l'ai déjà dit, le prière, les aumônes, les jeûnes, les pénitences et les indulgences. Parlons aujourd'hui de la puissance libératrice de la prière, des bonnes œuvres, et des mortifications. Dans un autre entretien nous parlerons des indulgences, secours précieux aussi, offert par l'Eglise à ceux d'entre nous qui pleurent leurs morts et les aiment assez pour vouloir se dévouer pour eux après leur disparition.

I

En nos mains de faibles créatures, Dieu a mis une puissance qui dépasse nos forces naturelles. Ajoutée à notre volonté qu'elle excite ou surélève, elle est une arme pour les combats de la vie, mais elle porte plus loin : elle pénètre jusqu'au cœur de l'autre monde où elle va trouver Dieu, et dans le purgatoire où elle va porter secours aux âmes qui attendent leur libération dans la souffrance.

C'est la prière.

L'Eglise, qui a foi dans cette puissance, demande chaque jour pour ces âmes « le repos éternel » et « les clartés de la lumière du ciel, » et elle exhorte ses fidèles à prier avec elle pour les éprouvés de l'au-delà.

Ces prières de l'Eglise et de ses fidèles ont un effet certain ; elles sont comme une pluie bienfaisante sur la terre aride, comme un allègement à des épaules courbées sous un lourd fardeau ; la terre germe et fleurit, le fardeau s'amoindrit et se fait moins pesant. Pour parler sans image : la peine temporelle qu'il faut subir là-bas devient moins rude et l'espérance plus vive.

Ces généreuses prières, comment Dieu ne les écouterait-il pas ? « C'est un père, une mère qui prient pour leur enfant. C'est une épouse qui prie pour le compagnon de sa vie, une fille qui prie pour sa mère, un fils pour son père. Dieu qui a créé les liens du sang, qui a mis au cœur des parents l'amour de leurs enfants, au cœur de l'épouse la tendresse pour son mari, qui a prescrit aux fils d'honorer et de respecter leurs pères, ne saurait être sourd à une voix qu'il a formée, dont il a voulu les vibrations et prescrit les appels. Et quand il entend la clameur de la terre qui s'élève vers lui et crie miséricorde pour le purgatoire, son Cœur s'ouvre et il en sort des flots de pardon et des grâces de délivrance.

« D'autres fois, c'est un complice qui se tourne vers Dieu. Cette âme qui est retenue au purgatoire pour telle ou telle faute commise en commun, c'est lui qui l'a sollicitée, entraînée. Il l'a conduite au mal, l'a entretenue dans ses habitudes de fautes légères, dans ses défauts, peut-être dans ses fautes graves qu'elle a pleurées, mais dont il lui faut payer la rançon. Dieu refusera-t-il d'exaucer ce compagnon de péchés qui, du milieu de ses regrets, intercède pour une âme dont il partagea les faiblesses ? [1] »

Prier pour les morts, ce fut longtemps le grand souci des âmes chrétiennes. Au Moyen Age, dans nos villes d'Occident, une voix s'élevait à certaines heures de la nuit, — la voix du veilleur, — et criait du haut du clocher ou de la tour du beffroi : « Vous qui ne dormez pas, priez pour les trépassés. » A ce cri, les vieillards visités par l'insomnie, les malades que la douleur tenait éveillés, les amis du plaisir eux-mêmes qui prolongeaient leur veille pour prolonger leurs vaines joies, tous ceux qui, pour une cause ou pour une autre, gardaient les yeux ouverts dans l'ombre, ne fût-ce qu'un fugitif instant, pensaient à ceux qui ont disparu de cette terre et priaient pour eux.

Au surplus, depuis des siècles, l'Eglise elle-même a institué une fête des Morts. C'est à l'automne, quand les jours plus courts nous rappellent la brièveté de la vie. C'est à l'automne, quand les feuilles qui tombent nous rappellent que tous les biens nous seront ravis un jour, comme ces feuilles que le vent arrache à l'arbre et emporte. C'est à l'automne, quand la lumière du ciel pâlit et que tout s'assombrit sur la terre ; quand l'air se refroidit, prêt à se glacer, quand tout nous rappelle la tombe et le mystère de l'au-delà. Alors, l'Eglise fait sonner ses cloches, voile ses temples de tentures de deuil, place un cercueil sous la voûte de la grande nef et dit aux fidèles : « Aujourd'hui, souvenons-nous de tous ceux que le tombeau a engloutis, prions pour eux ! »

Répondons aux désirs de l'Eglise, soucieuse du bonheur de ses enfants en douloureuse attente jusqu'à ce que vienne la délivrance ; obéissons aux impulsions de notre cœur et de notre foi ; prions pour les morts. Pour être plus puissants auprès de Dieu dans nos supplications, rendons-nous à la Sainte Table, recevons dans notre poitrine le Rédempteur dont le sang ouvre les portes du ciel.

[1] Mgr Chollet, p. 162.

Ecoutons la voix de nos chers disparus ; donnous satisfaction à leur espérance. Moins de pleurs, plus de prières !

Les morts n'attendent point qu'on gémisse sur eux ;
Vos larmes n'ôtent point la soif qui les dévore.
Mais lorsque vous priez, vos anges sont joyeux,
Et, quand ils ont rempli parmi vous leur amphore,
Des seuls biens que les morts espèrent des vivants,
Ils font pleuvoir sur eux une suave pluie.

Grâce à la prière, des relations intimes et très douces s'établissent et se poursuivent entre les vivants et les morts, relations dans l'invisible mais qui nous permettent d'attendre la réunion d'après la vie.

Grâce à la prière pour les morts, la commune nécessité de mourir nous est rappelée, et leur pensée nous aide à nous préparer au redoutable passage. Prions pour les morts. N'entendez-vous pas leurs appels ?

II

Nous pouvons encore être utiles à ces pauvres et chères âmes par nos bonnes œuvres et particulièrement par nos aumônes. C'est la doctrine des Ecritures et de Jésus-Christ lui-même : la charité est essentiellement libératrice. Par nos bonnes œuvres, nous acquérons des mérites et des satisfactions qui deviennent notre bien propre, et dont il nous est loisible de faire abandon en faveur de qui nous plaît. C'est comme une somme légitimement gagnée par notre effort et avec laquelle on paie la dette contractée par un frère. En offrant à Dieu pour lui nos satisfactions, nous payons à sa place.

On peut dire que qui fait l'aumône s'enrichit. Un Patriarche, instruisant son fils, lui dit : « L'aumône délivre du péché et de la mort. Elle ne laisse pas celui qui la pratique aller dans les ténèbres. » David chante : « Heureux celui qui pourvoit aux besoins du pauvre et de l'indigent ; le Seigneur le délivrera dans ses mauvais jours. » Notre-Seigneur nous dit : « Faites l'aumône et vous êtes entièrement purifié. » Un ange, dans le Livre des Actes, dit à un disciple bienfaisant : « Le souvenir de vos prières et de vos aumônes est monté devant Dieu. »

Il résulte de ces textes que l'aumône est une œuvre satisfactoire au premier chef. En vertu de ce principe que les œuvres par lesquelles nous pouvons satisfaire pour nous-mêmes peuvent aussi bien nous servir à satisfaire pour d'autres ; vivants ou morts, nous pouvons donc faire servir l'aumône à la délivrance des âmes du purgatoire.

Un morceau de pain à un affamé, un habit usé, une paire de chaussures déchirées, un verre d'eau généreusement offerts ont une valeur devant Dieu. Des largesses plus grandes, quand elles entraînent un plus grand sacrifice, ont une valeur plus grande aussi. Mais le moindre don fait de bon cœur a une valeur inestimable et magnifique. Belle doctrine, dit Chateaubriand, car « c'est une belle chose d'avoir, par l'attrait de l'amour, forcé le cœur de l'homme à la vertu, et de faire que le même denier qui donne le pain du moment au misérable donne peut-être à une âme délivrée une place éternelle à la Table du Seigneur [1]. »

Le jeûne aussi possède une vertu satisfactoire applicable aux défunts. C'est une des pratiques les plus rudes que nous puissions nous imposer. Le jeûne engendre la faim, et la faim est un supplice. Le jeûne affaiblit les forces, et nous sentir affaiblis produit en nous une sorte de détresse. D'autre part, il allège l'âme si pesante sous le fardeau de chair et de sang qu'elle traîne. Il la fait plus libre, plus prompte aux envols, plus accessible aux motions intérieures de la grâce, plus proche de Dieu. Il s'ensuit que celui qui, étant en état de grâce, se prive volontairement de la nourriture dont la nature est avide, endure une souffrance dont il a le droit de léguer le mérite, et de plus, parce qu'il est plus dégagé de la matière et plus proche de Dieu, il est plus puissant sur le Cœur du miséricordieux Justicier.

De même, nous pouvons offrir à Dieu pour les morts nos veilles, nos disciplines, nos cilices, nos pèlerinages ; tous les efforts et toutes les pratiques volontaires sont fécondes en mérites et par conséquent possèdent une vertu satisfactoire.

Même les souffrances involontairement subies peuvent devenir une richesse spirituelle avec laquelle on peut acheter le soulagement et le rafraîchissement des âmes. Vous pouvez offrir pour elles le tremblement effrayé que nous apportent les fléaux de la vie : guerres, tremblements de terre, famine, maladies ; les épreuves multiples qui tombent ou tomberont sur vous : afflictions de cœur, persécutions, angoisses morales, douleurs physiques, mort de nos proches, revers de fortune, toutes les disgrâces de l'existence. Souffrir les peines qui nous sont providentiellement infligées n'est pas sans mérite. Au contraire, il y a, dans la patience et la résignation, une source abondante de satisfaction. Cette satisfaction, nous pouvons l'offrir à Dieu pour l'allègement de nos peines dans l'au-delà ; donc, nous pouvons l'offrir aussi pour l'allègement des âmes encore exilées du ciel.

Pas une seule des mortifications innombrables qu'il nous est possible de nous imposer qui n'ait sa force libératrice. Par exemple, on peut s'abstenir de certains divertissements non nécessaires, de telle conversation, de tel jeu, de tel spectacle. Qu'on s'en abstienne, sinon toujours, au moins de temps en temps, ce sera un jeûne. Dans les repas, on peut se priver d'une chose qui flatte le palais, mais n'est pas nécessaire à la santé. On peut donner moins de liberté à la langue et réprimer pour un temps le désir que l'on aurait de causer. On peut également imposer quelque sacrifice à ses yeux en les privant de voir des choses qui ne peuvent que satisfaire la curiosité, et à ses oreilles en les privant d'écouter des nouvelles non utiles à connaître. Plus ces petites mortifications coûtent à la nature, plus elles seront agréables à Dieu,

[1] *Génie du Christianisme*, t. II.

plus elles seront méritoires et utiles aux âmes du purgatoire.

* *

Comme vous le voyez, m. f., dans notre pauvreté spirituelle, nous sommes merveilleusement riches des biens qui peuvent consoler et délivrer les chères âmes qui, à cause de leurs péchés non expiés, souffrent des peines peut-être modérées, mais peut-être aussi singulièrement cruelles. Vous qui ne refuseriez pas un morceau de pain à un pauvre affamé arrêté devant votre porte, refuseriez-vous d'aider vos morts, vos morts bien-aimés, à sortir de leur dure épreuve et à satisfaire la faim et la soif qui les torturent de voir enfin le ciel s'ouvrir et de jouir de la plénitude du bonheur promis aux Elus ? C'est impossible, et, j'en suis sûr, désormais, non seulement vous vous souviendrez d'eux, non seulement vous visiterez leur tombeau, mais chaque jour, même si vous ne pouvez pas assister à la messe, vous prierez pour eux et vous ne reculerez devant aucun des sacrifices méritoires et libérateurs qui leur procureront une évasion à laquelle ils aspirent peut-être, hélas ! depuis le jour où vous les avez perdus ! Ce n'est pas moi qui vous en adjure, ce sont eux-mêmes. Entendez leur voix qui vous arrive des lointains de l'autre vie : « *Miseremini mei, saltem vos amici!* Ayez pitié, vous disent-ils, ayez pitié de nous, vous du moins dont le cœur ne nous a pas oubliés ! » Ainsi soit-il.

POUR LES PREMIERS VENDREDIS

XII

Novembre

LES RICHESSES DU CŒUR DE JÉSUS

Mes frères,

Vraiment le cœur de Jésus renferme tous les trésors de grâce dont l'humanité a besoin : trésors de vie pour tous, trésors de miséricorde pour les pécheurs, trésors de perfection pour les saints. Il peut pourvoir aux multiples nécessités des âmes, selon leur état ou leur vocation. Il est riche de tout ce que nous pouvons demander : *dives in omnes qui invocant te.*

Sur ces pensées, au lieu de poursuivre l'inventaire de tant de richesses dont nous sommes les bénéficiaires, mieux vaut faire maintenant la synthèse.

Ce sera, de notre part, un acte de foi, d'amour, de reconnaissance au cœur de Jésus, *abîme de toutes les vertus, délices de tous les saints, plénitude de la divinité.*

I

Pas de vertus sans la charité ; avec la charité toutes les vertus.

Sainte Marguerite-Marie a vu le cœur de Jésus semblable à un parterre où s'épanouissaient et embaumaient des fleurs d'une étonnante variété. Le cœur de Jésus possède en effet, avec son immense charité, toutes les vertus, toutes celles du moins qui ne présupposent pas une imperfection de nature ou de vie incompatible avec la personne divine. Aussi l'Eglise nous le fait-elle invoquer comme le cœur très saint : *Cor Jesu sacratissimum.*

Avec la charité, toutes les vertus et à la mesure même de cette charité.

Il y a donc dans ce cœur un abîme de sainteté : de religion, de pureté, d'humilité, de toutes les vertus, *virtutum omnium abyssus,* dont notre regard ne peut sonder les profondeurs. Ni l'amour d'un S. François d'Assise, ni la douceur d'un S. François de Sales, ni le zèle d'un S. François Xavier ne peuvent nous donner une idée de son zèle, de sa douceur, de son amour. Idéalisons les plus beaux exemples de sainteté que l'humanité ait produits, nous n'aurons composé qu'une image encore bien imparfaite de la sainteté du cœur de Jésus.

Encore une fois c'est l'abîme.

Mais suivant le mot de nos saints livres, l'abîme appelle l'abîme : *abyssus abyssum invocat.* (Ps. XLI, 8).

La surabondance de la sainteté de Jésus est faite pour combler le gouffre de notre néant spirituel. « Si vous êtes dans un abîme de misère, disait sainte Marguerite-Marie, allez les abîmer dans ce cœur adorable. Si vous êtes dans un abîme d'orgueil et de vaine estime de vous-même, abîmez-le dans celui de l'humilité du Sacré-Cœur. Si vous êtes plongé dans un abîme de tristesse, allez l'abîmer dans celui de la divine joie de ce Sacré-Cœur, où vous trouverez un trésor de consolations qui dissipera toutes vos tristesses et afflictions d'esprit. » Et la sainte poursuivait l'énumération des abîmes du cœur de Jésus.

Ils sont plus nombreux et plus profonds que nos abîmes de déchéance. S. Paul nous l'enseigne : « C'est en lui que nous avons la rédemption, acquise par son sang, la rémission des péchés, selon la richesse de la grâce que Dieu a répandue *abondamment* sur nous en toute sagesse et intelligence. » (Eph., I, 7-8).

II

Les saints, qui avaient leurs misères comme nous, sont allés à cette plénitude. Ils y ont puisé leur humilité, leur douceur, leur amour de la croix, leur faim de Dieu, leur miséricorde pour leurs frères, la transparente beauté de leur âme, tout ce dont nous sommes incapables par nos seules forces.

Alors se sont vérifiées les promesses divines. Tout ce qui semble tristesse aux yeux du monde s'est changé en joie. Ils ont connu les béatitudes annoncées : « Bienheureux les humbles, bienheureux les doux, bienheureux les purs. »

Bienheureux dès ici-bas ! Sur les lèvres de Notre-Seigneur, les béatitudes ne contenaient pas seulement de l'avenir ; elles portaient en elles les promesses du temps et de l'éternité. Pour les saints, le ciel s'ébauche sur la terre et des délices de Dieu

ils connaissent les avant-goûts. Leur âme tressaille et résonne de cantiques de joie. « Vive et revive Jésus, lumière de mon esprit, joie de mon cœur, paradis de mon âme ! » s'écriait le Bienh. Colombini.

Le P. Olivaint, l'ascète austère, lui fait écho sur le même ton enthousiaste : « Jésus, c'est pour moi le charme, le cœur, l'esprit, celui que j'aime, ce que j'aime, la patrie, déjà le ciel. Mon trésor, ma volonté, mon amour, c'est Jésus. »

Et plus près de nous, cette chère petite Thérèse de l'Enfant-Jésus, qui a si bien su trouver le chemin de nos cœurs parce qu'elle a remis à notre portée les hautes expériences des saints, chante de sa voix toujours conquérante :

Il est des âmes sur la terre
Qui cherchent en vain le bonheur ;
Mais pour moi, c'est tout le contraire :
La joie habite dans mon cœur...
Vraiment, je suis par trop heureuse...

C'est que, en définitive, nous trouvons dans le cœur de Jésus ce à quoi tout notre être aspire confusément : l'infini de la vie, de la beauté, de la bonté.

III

Le Bienh. de Montfort achève sur cette pensée ce qu'il a dit des richesses du cœur de Jésus pour les hommes, ses frères :

O grand cœur, miracle du monde,
Qui contient tout en vérité,
Avec le ciel, la terre et l'onde
Toute la Sainte Trinité.

C'est bien la richesse qui renferme toutes les autres : *Deus meus et omnia,* Dieu m'est tout.

Et elle m'a été donnée en Jésus.

Sans doute, avant l'Incarnation et sans elle, rien n'existe à qui Dieu n'étende sa présence. Et c'est même sa puissance qui a fait s'épanouir la vie et qui soutient l'univers. Dieu remplit le monde. Mais en Jésus Dieu m'est donné en personne. Dans le Christ habite corporellement toute la plénitude de la divinité. (Col., II, 9). Dieu vient à moi sous les traits d'un homme véritable et son amour infini palpite dans les battements d'un cœur semblable au nôtre : cet amour qui m'a créé, élevé à la dignité d'un enfant, affranchi de l'esclavage du démon pour me rétablir dans mes droits de fils d'adoption.

« Qui me voit, voit aussi le Père. Ne croyez-vous pas que je suis dans le Père et que le Père est en moi ? Et le Père, demeurant en moi, fait lui-même les œuvres. » (Jo., XIV, 10-11).

C'est ainsi dans le cœur de Jésus que mon âme se rencontre avec son Père et l'Esprit sanctificateur, avec les trois personnes de la Sainte Trinité, qui font son seul bonheur d'ici-bas avant d'être sa béatitude éternelle.

* *

Ce cœur est le trou de la pierre,
Où l'on trouve une douce paix ;
C'est le paradis de la terre
Où logent les hommes parfaits.

Cette autre strophe du Bienh. de Montfort, dans ses cantiques au Sacré-Cœur, reprend les images bibliques dont s'inspirèrent les saints pour chanter les charmes, les amabilités, les ravissements du cœur de Jésus.

On y entend comme un écho des prédications de S. Antoine de Padoue qui disait suavement, lui aussi, pour attirer les âmes : « Il a ouvert à sa colombe son côté et son cœur pour qu'elle s'y cache. En se retirant dans les profondeurs de la pierre, la colombe se met à couvert des poursuites de l'oiseau ravisseur ; en même temps elle se ménage une demeure tranquille, où elle repose doucement, où elle roucoule en paix. Et l'âme religieuse trouvera dans le cœur de Jésus, avec un asile assuré contre toutes les machinations de Satan, une délicieuse retraite. Ne restons donc pas à l'entrée de la grotte, allons au plus profond. A l'entrée de la grotte, aux lèvres de la plaie, nous trouvons, il est vrai, le sang qui nous a rachetés... Mais là ne doit pas s'arrêter l'âme religieuse..., qu'elle aille jusqu'à la source de laquelle il découle, au plus intime du cœur de Jésus. Là elle trouvera la lumière, les consolations, la paix, des délices ineffables. Et dans le creux le plus profond de la pierre, soyez comme la colombe qui bâtit son nid. »

L'homme terrestre ne peut comprendre ces choses, mais l'âme sainte les goûte et les savoure.

LES FÊTES DE L'EGLISE

XCIII

LA COMMÉMORATION DES DÉFUNTS

Les vêpres de la Toussaint se sont achevées dans la joie. Mais l'Eglise de la terre sait qu'il y a aussi un royaume de souffrance, où ses enfants, en proie aux flammes du purgatoire, sollicitent son secours. Elle dépose donc ses vêtements d'allégresse et prend des habits de deuil ; ses chants sont tristes ; la voix joyeuse des cloches se change en glas, leurs envolées se répandent lugubres dans les villes, dans les campagnes, à travers les montagnes et les vallées ; il semble que ce soient les âmes douloureuses qui appellent elles-mêmes au secours et demandent aux vivants de compatir à leurs maux, de prier pour elles. Toute la nature gémit, tous les cœurs sont émus aux souvenirs évoqués par les cloches, à la pensée des amis, des parents qui satisfont à la justice de Dieu, mais si lentement ! et qui implorent la pitié des croyants, de ceux qui les aiment.

I

Car elles ont commis des péchés sans nombre. Les péchés graves leur sont remis, la peine due à ces péchés a été diminuée par le sacrement de pénitence, mais qui sait celle qu'il leur reste à subir ? Car nos meilleures actions sont couvertes comme d'une rouille qui empêche l'acier de briller.

Sans doute elles ont aussi leurs mérites qui compensent, mais quelle est la valeur de ces mérites ? Dieu seul, dans sa justice, la connaît, et peut-être la trouve-t-il bien faible, au regard de la peine exigée.

Il est de foi que nous pouvons soulager les âmes du purgatoire par le saint sacrifice de la messe, par nos prières, par les indulgences, par nos suffrages ou secours spirituels. Nous pouvons payer leurs dettes, car nous pouvons mériter, mais elles sont impuissantes à gagner quoi que ce soit. Elles ressemblent à des prisonniers qui ne peuvent rien par eux-mêmes et qui attendent dans l'anxiété l'expiation de leur peine, à des débiteurs insolvables, jetés en prison pour dettes et qui ne sauraient eux-mêmes s'en affranchir. Mais nous sommes les riches qui ont le pouvoir d'éteindre ces dettes : il nous suffit, pour cela, de puiser dans notre bourse.

Autrefois il y avait des Ordres religieux établis pour le rachat des captifs. Ces religieux s'engageaient à les délivrer, et s'ils ne pouvaient les racheter par leurs propres ressources, à se mettre à leur place dans les cachots, à prendre leurs chaînes, à les remplacer dans leurs durs travaux. Les musulmans ne font plus de captifs, le dévouement chrétien ne va donc plus jusqu'à se couvrir des fers des malheureux saisis par les pirates. Mais il y a toujours des prisonniers en purgatoire, toujours aussi des dévouements. Il est encore des âmes qui prennent les chaînes des captifs et qui, par un acte héroïque, leur abandonnent toutes leurs propres satisfactions, leur donnent tout ce qu'elles acquièrent, tout ce qu'elles ont, tout ce qui leur revient et doit leur revenir à elles-mêmes. L'Eglise approuve, mais elle veut qu'on réfléchisse auparavant et qu'on ne fasse pas à la légère ces grands sacrifices. Toutefois elle nous excite à gagner des indulgences, qu'elle met à notre disposition, si nombreuses et si efficaces que, si nous le voulions, aujourd'hui même, des légions d'âmes délivrées par nos mérites et par nos prières monteraient joyeuses vers le paradis.

L'Eglise nous donne l'exemple. Elle a toujours secouru les défunts par la solennité et la prière publique, par la messe offerte pour eux, pour tous, car tous sont ses enfants et son cœur de mère n'oublie personne. Déjà S. Augustin signale « cette pratique de l'Eglise d'embrasser dans une commémoration générale, sans même les nommer, tous les chrétiens morts dans la communion catholique. » Aussi, ajoute-t-il, « la tendresse de la Mère commune supplée en cela aux parents, aux enfants, aux proches, aux amis qui leur manquent [1]. » On sait comment cette pratique immémoriale de l'Eglise est devenue la fête actuelle de la Commémoration des défunts. Un religieux français revenait de la Terre Sainte à la fin du xᵉ siècle. Il fut jeté par la tempête sur les côtes de Sicile, où il rencontra un ermite qui lui demanda des nouvelles de Cluny et d'Odilon, son illustre abbé. Et il raconta qu'il avait vu souvent des flammes qui sortaient d'un volcan voisin et entendu des milliers d'âmes qu'elles dévoraient et qui poussaient des plaintes poignantes. Il avait entendu aussi les hurlements des démons, furieux de ce que ces âmes étaient délivrées avant le temps par les prières et les mortifications des moines de Cluny. — « Allez trouver Odilon, ajouta-t-il, et dites-lui de continuer à prier et à faire prier ses moines pour elles. »

Ce religieux français alla visiter S. Odilon, lui raconta ce qui lui avait été dit, et le saint abbé institua en 998, pour ses monastères, les prières du lendemain de la Toussaint, la Commémoration de tous les fidèles défunts. Le pape Silvestre II fit célébrer cette fête dans toute l'Eglise latine.

II

Ecoutons maintenant les vêpres des Morts.

Le dernier psaume des vêpres de la Toussaint a été *Credidi*. Ce sont les saints du ciel qui chantent cette parole : « J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé » et maintenant je jouis de la récompense de ma foi. Le premier psaume des vêpres des morts est *Dilexi :* J'ai aimé. Ce sont les âmes du purgatoire qui parlent pendant tout cet office et qui chantent les vêpres.

La première antienne débute ainsi : « *Placebo...* Je plairai au Seigneur dans la terre des vivants. »

Au purgatoire, l'âme ne plaît pas à Dieu pleinement, car la justice souveraine garde des droits contre elle. Ce n'est qu'au ciel, la terre des vivants, la terre où l'on ne souffre plus, car la souffrance nous rapproche de la mort, ce n'est qu'au ciel que l'œil de la justice de Dieu aura complètement désarmé et nous regardera avec une bienveillance infinie.

Bien que l'âme se sente encore en disgrâce, elle aime : *Dilexi*. Elle aime Dieu, et elle est assurée que Dieu l'exaucera, lui ouvrira un jour le ciel. Elle est « environnée des douleurs de la mort, » « des périls de l'enfer, » elle est effrayée par la vue des démons, elle supplie Dieu de la délivrer, et sa confiance est si grande qu'elle se voit déjà exaucée : « Il a délivré mon âme de la mort, mes yeux des larmes, mes pieds de la chute. Je plairai au Seigneur dans la terre des vivants. »

Et la voix de l'Eglise se fait entendre, puissante et suppliante, qui répète à la fin de chaque psaume ce grave refrain : « Donnez-leur, Seigneur, le repos éternel, et que sur eux luise la lumière sans fin. »

La voix poursuit : « *Hei mihi, Domine !* Hélas ! Seigneur, que mon exil est long ! »

Elle demeure dans la tribulation parmi des étrangers, des ennemis, les habitants de Cédar, où elle ne rencontre qu'injustices et contradictions. Mais elle a confiance que « Dieu la garde » et elle lève les yeux vers le ciel : *in montes*, d'où lui viendra le secours efficace. Qu'ils sont touchants, ces accents !

« Seigneur, si vous considérez mes iniquités, qui soutiendra votre jugement ? *Si iniquitates*

[1] *De cura pro mortuis gerenda*, v.

observaveris... Du fond de l'abîme j'ai crié vers vous, Seigneur, *De profundis*... Seigneur, écoutez ma voix. »

L'Eglise ne peut plus remettre elle-même leurs péchés aux âmes du purgatoire, sur lesquelles sa juridiction ne s'étend plus, mais elle peut prier pour ses enfants et invoquer la miséricorde divine ; c'est ce qu'elle fait avec la confiance et la ferveur de l'Epouse. Et puis elle a gardé « le trésor de la Rédemption, » qui renferme les mérites surabondants de Jésus-Christ, de la Sainte Vierge et des saints. Elle nous l'ouvre largement afin que, par les indulgences, nous puissions racheter les âmes : *copiosa apud eum redemptio*.

L'âme poursuit sa supplication : « Seigneur, ne méprisez pas les œuvres de vos mains ! »

Et voilà que du ciel tombe une parole consolatrice : « J'ai entendu une voix venant du ciel et qui me disait : Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur ! » Parole qui est suivie de cette affirmation solennelle de Jésus-Christ : « *Omne quod dat mihi Pater*... Tout ce que me donne mon Père viendra à moi, et celui qui vient à moi je ne le jetterai pas dehors. »

Il s'agit donc — et c'est la grande leçon qui s'adresse aux fidèles — de bien mourir : *Beati mortui qui in Domino moriuntur*, puis d'aller à Jésus en toute simplicité, en toute confiance ; il ne nous repoussera pas.

C'est sur cette assurance qu'on chante le *Magnificat*, qui est la réponse de salut. Dieu nous a exaucés, il a exaucé sa divine Mère, car « sa miséricorde s'étend de génération en génération sur ceux qui le craignent. Il a élevé les humbles, il a pris sous sa protection Israël son serviteur et s'est souvenu de ses promesses de miséricorde. »

Comme l'Eglise sait prier ! Aussi sommes-nous convaincus que Dieu l'a écoutée et que ce jour est pour beaucoup d'âmes un jour de délivrance.

XCIV

LA MESSE DES MORTS

Tout est à méditer dans l'office des Morts. Les Matines débutent par cet Invitatoire si simple et si grand : « *Regem cui omnia vivunt*. Tout vit pour notre Roi. Venez, adorons-le. » Les morts vivent, ils vivent pour Dieu et en Dieu. Puis ce sont des considérations pénétrantes sur la brièveté de la vie de l'homme : « Il ne vit que peu de temps, et il est rempli de multiples misères. Il éclôt comme une fleur, puis il est brisé, sa vie fuit comme l'ombre, il ne demeure jamais dans le même état. »

I

La messe s'inspire de l'office du Vendredi Saint. Le prêtre est revêtu d'ornements noirs. Il supprime le psaume *Judica me* et le *Gloria in excelsis*, ainsi que les honneurs qui lui sont rendus dans les autres offices. La messe commence par le triste et grandiose *Requiem æternam* : « Donnez-leur, Seigneur, le repos éternel et que luise pour eux la lumière sans fin. (IV Esdras, II, 34-35). Il convient qu'on vous loue dans Sion, ô Dieu, et qu'on vous offre ses vœux dans Jérusalem. Exaucez ma prière ; à vous reviendra toute chair. »

Le chant, simple d'abord, s'élève et s'affirme ; il affirme sa foi et son espérance. Il affirme la petitesse et la grandeur de l'homme, car cette humble chair doit retourner à Dieu. De là aussi la louange que l'Eglise mêle à ses pleurs.

Dans la Collecte, elle demande à Dieu la remise des péchés des défunts et « le pardon qu'ils ont toujours souhaité. »

S. Paul nous console dans l'Epître par la certitude de la résurrection. L'âme ne meurt pas et le corps lui-même reprendra vie et sera transformé. « Je vais vous révéler un mystère ; nous ressusciterons tous et tous nous serons changés. En un moment, en un clin d'œil, au son de la trompette dernière, car la trompette retentira, les morts ressusciteront incorruptibles et nous serons tous changés. Il faut en effet que ce corps corruptible revête l'incorruptibilité et que ce corps mortel revête l'immortalité. Et quand ce corps mortel aura revêtu l'immortalité, alors s'accomplira la parole qui a été écrite : « La mort a été engloutie par la victoire de la vie. » (Is., XXV, 8). « O mort ! où est ta victoire ? O mort, où est ton aiguillon ? » (Osée, XIII, 14). L'aiguillon de la mort, c'est le péché, et la puissance du péché, c'est la loi. Grâces soient rendues à Dieu qui nous a donné la victoire par N.-S. Jésus-Christ. » (I Cor., XV, 51-58).

Au moment du second avènement, il y aura des vivants qui passeront en un moment de la vie à la mort et de la mort à la résurrection. Ainsi tous mourront et tous ressusciteront. Ce corps corruptible deviendra spirituel et glorieux et la vie triomphera de la mort. Ce sera la fin du péché dont l'aiguillon empoisonné a causé la mort. La loi de Moïse était sainte, mais elle a fait connaître le péché qu'elle a ainsi multiplié et qui condamne le pécheur. Mais ainsi elle a élevé et éclairé la conscience humaine. Aussi bien Jésus-Christ nous a-t-il donné la victoire sur le péché. Le corps était corruptible ; une fois qu'il sera ressuscité, il deviendra spiritualisé et refait à l'image du corps ressuscité du Sauveur. Ainsi sera complète la victoire de l'âme et du corps.

L'Epître terminée, l'Eglise demande de nouveau pour les défunts le repos éternel, puis le pardon de tous leurs péchés et la jouissance de la lumière éternelle.

Alors retentit le *Dies iræ*, le poème de Thomas de Celano, qui invoque le témoignage de David et de la Sibylle d'Erythrée, l'autorité de la parole divine et de la parole profane : « Jour de colère que ce jour-là, où le monde sera réduit en cendres. Témoins David et la Sibylle. Quelle grande frayeur, quand le Juge viendra pour tout examiner avec rigueur !... »

Quel drame et quelles scènes ! La trompette retentit, les morts se lèvent, tout l'univers est rassemblé devant le Souverain Juge, on apporte le

livre redoutable. « Que dirai-je, infortuné ? Qui implorer ? » Mais la prière qui suit est si touchante, si humble, qu'elle trouve le chemin du cœur de Dieu. Le jour de larmes se changera en un jour d'allégresse, car Jésus est bon : *Pie Jesu.* Et l'Evangile va nous dire que sa parole est toute puissante :

« En vérité je vous le dis, l'heure vient, et elle est déjà venue, où les morts entendront la parole de Dieu, et ceux qui l'auront entendue vivront. Car de même que le Père a en lui la vie, ainsi il a donné au Fils d'avoir la vie en soi, et il lui a donné aussi le pouvoir de juger, parce qu'il est le Fils de l'homme. Ne vous en étonnez pas, car l'heure vient où tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront la voix du Fils de Dieu et ils en sortiront : ceux qui auront fait le bien pour une résurrection de vie, ceux qui auront fait le mal pour une résurrection de condamnation. » (Jo., v, 25-30).

Quelle espérance et quelle sécurité de savoir que Jésus sera notre juge !

II

Aussi est-ce à lui que s'adresse l'Offertoire : « Seigneur Jésus-Christ, Roi de gloire, délivrez toutes les âmes des fidèles défunts des peines de l'enfer et de l'abîme profond. Délivrez-les de la gueule du lion, qu'ils ne soient pas la proie de l'enfer, qu'ils ne tombent pas dans la nuit ; mais que S. Michel, le porte-étendard, les présente à la sainte lumière que vous avez promise autrefois à Abraham et à ses enfants. Ces hosties de louanges et de prières, nous vous les offrons, Seigneur. Recevez-les pour ces âmes dont nous faisons mémoire aujourd'hui, Seigneur, faites qu'elles passent de la mort à la vie que vous avez promise autrefois à Abraham et à ses enfants. »

Le Sauveur sera notre juge et, quand nous sortirons de ce monde, il enverra S. Michel, le porte-étendard qui a triomphé de Satan, S. Michel qui est « préposé au Paradis, » le guide et le gardien des âmes justes ; il l'enverra pour les prendre et les conduire à la lumière sainte. Que pourrions-nous craindre ? Aussi nous avons confiance que « ceux à qui vous avez conféré, Seigneur, le mérite de la foi chrétienne, vous leur en donnerez aussi la récompense. » (Secrète).

La prière de la Préface s'adresse « au Père tout-puissant, au Dieu éternel, mais toujours par Jésus-Christ Notre-Seigneur, » dont la résurrection est le gage de la nôtre : « C'est en lui qu'a brillé pour nous l'espérance de la résurrection bienheureuse, afin que ceux qu'attriste la certitude de l'inévitable mort se consolent par la promesse de l'immortalité future. Car pour vos fidèles, Seigneur, la vie se transforme, mais elle ne leur est pas ravie, et quand tombe en ruines cette demeure terrestre, cette habitation passagère, nous l'échangeons pour une demeure éternelle dans les cieux. »

C'est par ces paroles de foi que la mère de S. Symphorien exhortait son fils à souffrir généreusement le martyre à Autun ; il n'en est pas de plus consolantes.

La messe des Morts nous assure donc tous les secours : Jésus-Christ qui nous aime infiniment, qui a versé son sang pour nous, S. Michel qu'il a chargé de veiller sur nos âmes, la certitude que nous ne mourrons pas, car nous ne faisons que changer de vie, et au lieu d'une tente de passage, d'une maison de boue, nous possédons au ciel une demeure bienheureuse et éternelle.

A l'*Agnus Dei,* nous ne demandons plus la pitié divine et la paix pour les vivants, mais le repos pour les âmes des défunts : *Dona eis requiem.* Tout est pour elles, dans ce jour que la piété chrétienne a appelé « le jour des âmes, » car elles ont toutes nos pensées et toutes nos prières. S'il nous était donné de voir les supplications qui de toutes les parties de l'univers montent vers le ciel, les âmes nous apparaîtraient comme une immense clarté, comme des nuages lumineux remplis d'esprits radieux, que poussent vers le ciel d'innombrables mains libératrices. Dépouillées de leurs péchés, de leurs souillures, ces âmes ont reçu leurs lettres de grâce et elles participent enfin à la Rédemption complète.

La messe s'achève sur ces paroles qui remplacent l'*Ite missa est* et qui sont encore une prière : « *Requiescant in pace !* Qu'ils reposent en paix ! »

Le prêtre revient bientôt devant le catafalque, à la place même où leur dépouille mortelle a été déposée avant d'être conduite au cimetière, au champ du repos, et l'on procède à l'absoute — ainsi appelée du premier mot de l'oraison *Absolve.* — C'est l'âme qui parle dans le *Libera* et sa plainte est touchante : « Délivrez-moi, Seigneur, de la mort éternelle en ce jour redoutable ; quand les cieux et la terre seront ébranlés, lorsque vous viendrez juger le siècle par le feu. Je tremble et je crains, à la pensée du jugement final et de la colère à venir. Quel jour ! Jour de colère, de malheur et de misère ! Jour grand et amer ! Donnez-leur, Seigneur, le repos éternel, et que luise pour eux la lumière sans fin. »

Après tant de prières si sincères et si ferventes que l'Eglise a fait jaillir de son cœur maternel, la colère divine est apaisée. Le prêtre et les fidèles récitent le *Pater* en silence, ils parlent au Père des cieux dont les regards considèrent la terre repentante, purifiée, qui l'implore au nom de son Fils ; l'eau bénite est répandue sur le catafalque avec l'encens. Cet encens est offert à Dieu, mais il est offert aussi aux ossements des défunts, qui ont reçu comme une consécration divine, car ils ont été les temples du Saint-Esprit. Le prêtre prononce cette suprême oraison : « Absolvez de tout lien de péché, Seigneur, nous vous en supplions, les âmes de vos serviteurs et de vos servantes, afin que, ressuscités à la gloire, ils vivent parmi vos saints et vos élus. »

Dieu traite l'homme avec respect, dit l'Ecriture. L'Eglise s'inspire de ce respect quand elle intercède pour les défunts ; c'est pourquoi elle leur pro-

digue la prière et l'encens. Mais dans cet office des Morts on trouve aussi les graves pensées de nos fins dernières, avec la tristesse et l'inquiétude nées de l'inépuisable tendresse de l'Eglise pour ses enfants.

A L'ÉCOLE DES SAINTS

L

S. ANDRÉ AVELLIN : LE PARDON DES INJURES

Mes frères,

Le XVI[e] siècle peut compter parmi les plus mouvementés et les plus importants de l'histoire de l'Eglise. Il vit la révolte de Luther et la réunion du Concile de Trente. Il produisit des légions de renégats qui ensanglantèrent l'Europe au cours des guerres de religion, mais aussi une foule de saints parmi lesquels nous remarquerons S. André Avellin, dont nous allons, très brièvement, résumer la vie.

I

Né dans un petit village italien, André avait donné, dès son plus jeune âge, des indices éclatants de sa sainteté future. Comme il était fort heureusement doué et que les écoles faisaient défaut dans la bourgade, son père, aussitôt que l'enfant eut un peu grandi, jugea bon de se séparer de lui et de l'envoyer à Naples poursuivre le cours de ses études.

Les milieux universitaires ont rarement passé pour être des centres de vertus austères et silencieuses. Au temps de la Renaissance, les jeunes étudiants, grisés du désir de savoir, ne négligeaient malheureusement pas d'autres ivresses beaucoup moins louables. Leurs débauches scandalisaient les cités, si bien que leurs contemporains ont maintes fois raconté dans leurs Mémoires, et avec indignation, les mauvais tours de ces garnements lettrés. Çà et là il y avait pourtant quelques exceptions, d'autant plus méritoires qu'elles étaient plus rares.

André compte parmi celles-ci. Rien ne put le contraindre à le détourner de son labeur et de sa prière, pour participer aux folies de ses camarades. C'était pourtant un très bel adolescent, qui semblait destiné à plaire et à séduire. Les personnes effrontées que sa brillante apparence avait attirées sur ses pas apprirent bientôt à leurs dépens qu'il saurait résister aux tentations, même par la force quand il le fallait.

Cependant notre héros commençait à se rendre compte qu'il n'était pas fait pour le monde. Un appel mystérieux le conviait à des destinées plus sublimes. Il sut écouter la voix de Dieu et s'empressa d'y répondre en recevant la tonsure, qui déjà le rangeait parmi les clercs. Ordonné prêtre un certain temps après, il ne voulut tout de même pas renoncer à un genre de travail qu'il aimait : l'étude et la pratique du droit. Seulement, pour se conformer aux règles canoniques, il décida de ne pas plaider désormais devant les tribunaux civils, mais uniquement devant les juridictions ecclésiastiques, fort nombreuses et fort occupées alors, comme on s'en souvient.

Hélas ! les tribunaux ont beau être présidés par des prélats et composés d'ecclésiastiques de haute vertu ; on n'y est pas toujours à l'abri des tentations qui surgissent soudainement. Notre jeune avocat en fit l'expérience. Dans sa chaleur à défendre une cause qui lui plaisait, il se laissa entraîner à commettre un mensonge. Presque aussitôt après, pour souligner sa faute, la Providence permit qu'il rencontrât par hasard dans une Bible ce texte de l'Ecriture : « *Os quod mentitur occidit animam*. La bouche qui ment tue l'âme. » (Sap., I, 11). Frappé de stupeur et de remords, André tomba à genoux pour implorer le pardon divin. Puis, pour ne plus être exposé à retomber, il renonça, quoi qu'il pût lui en coûter, à ses labeurs juridiques, afin de se consacrer uniquement au culte divin et au saint ministère. Il donna tant de preuves de zèle que l'archevêque de Naples lui confia la charge, délicate entre toutes, de la direction des religieuses.

Cela ne faisait pas l'affaire de certains individus pervers qui, dans une intention plus ou moins louche, rôdaient autour de quelques couvents. Ces malheureux ne se contentèrent point de maugréer et de répandre des calomnies sur l'aumônier trop rempli de zèle. Ils allèrent jusqu'à soudoyer un sicaire qui le frappa trois fois au visage. Le saint eut le courage de supporter cela sans se fâcher et sans porter plainte. Toujours désireux d'une perfection plus haute, il entra d'ailleurs, peu après, dans l'Ordre des Clercs réguliers.

Dès qu'il y eut été admis, il fut dominé par le souci constant de mener une existence toujours plus parfaite ; il eut même l'énergie de lier sa volonté par deux vœux redoutables : celui de résister sans cesse à ses tendances naturelles et celui d'aller toujours en progressant dans la voie de la perfection chrétienne. Nul ne fut plus exact que lui à observer la discipline quand il avait à obéir, ni à l'imposer aux autres quand il était appelé à commander. Tout ce que ses charges et les prescriptions de la règle lui laissaient de loisirs était employé à l'oraison et à la poursuite des âmes. Il fut bientôt cité comme un confesseur d'une piété et d'une prudence exemplaires ; la cité napolitaine et ses faubourgs applaudirent aussi à l'éloquence de ses sermons, qui forçaient la conversion et entraînaient tous les cœurs.

Dieu d'ailleurs tint un jour à manifester sa bienveillance particulière pour un si fidèle serviteur. Une nuit qu'André revenait de donner les derniers sacrements à un malade, il fut surpris par une si terrible bourrasque de vent et de pluie que sa lanterne s'éteignit aussitôt et qu'il se trouva comme perdu au milieu des ténèbres. Non seulement il ne fut pas mouillé par la moindre goutte de l'averse, mais encore une lumière mystérieuse émana soudain de son corps, l'enveloppa comme d'une au-

réole, le mit ainsi à même de retrouver et de suivre son chemin.

Il faisait d'ailleurs tout ce qui était en lui pour plaire au Seigneur qu'il aimait. Non content de macérer sa chair, il mortifiait surtout son âme. Aucune humiliation ne lui paraissait trop dure, aucun sacrifice trop pénible. Un jour, on accourut lui apprendre que son neveu venait d'être assassiné. Malgré son immense chagrin, André eut l'énergie de dompter aussitôt les sentiments tumultueux qui le portaient à la vengeance. Il ne se borna pas à pardonner, mais il inclina au pardon tous les membres de sa famille et intervint même en faveur des assassins auprès des juges, dont il sollicita la miséricorde.

N'allons pas croire cependant que toutes les forces du saint se consumaient dans le soin de sa sanctification personnelle. Cet ascète était un apôtre qui contribua puissamment à développer la Congrégation dont il faisait partie, édifia des couvents à Milan et à Plaisance et obtint de grands succès dans les œuvres pastorales, avec l'appui, du reste, du grand saint Charles Borromée, qui l'avait depuis longtemps estimé à sa haute valeur. Son zèle pour le salut de ses frères était soutenu par sa fervente dévotion à la Sainte Vierge et aux saints anges, qui daignèrent parfois lui apparaître et s'unir à lui pour chanter les louanges divines. Le Seigneur lui-même avait favorisé son prêtre héroïque des dons les plus précieux, en particulier de ceux de prophétiser et de pénétrer les secrets des cœurs.

Cependant la vieillesse accablait le soldat du Christ, que nulle fatigue ne pouvait convaincre de déposer les armes. Il voulait lutter pour Dieu jusqu'à la dernière heure, et il fut à peu près exaucé. Un matin, au moment où il commençait à célébrer la sainte messe, il reprit par trois fois la belle formule initiale : « *Introibo ad altare Dei,* » et il tomba frappé d'une congestion cérébrale. Quelques heures après, il s'endormait suavement dans le Seigneur, après avoir reçu les derniers sacrements. Son corps, déposé dans l'église St-Paul de Naples, y demeure encore de nos jours, entouré par la vénération des fidèles. Le Souverain Pontife Clément XI a inscrit sur la liste des saints le nom de cet homme si parfaitement fidèle à son Dieu.

II

Il y aurait beaucoup de leçons à prendre dans une existence pareille. Mais puisque le temps nous est mesuré, nous nous bornerons à revenir sur deux incidents qui nous fourniront la matière d'une utile méditation. Blessé en pleine figure par le spadassin que ses ennemis lui avaient dépêché, André Avellin n'eut qu'un geste de pardon pour le misérable. Cruellement atteint dans ses affections par le meurtre du fils de son frère, il prêcha si bien et si héroïquement l'indulgence qu'il finit par gagner à sa cause les parents de la victime et les magistrats eux-mêmes.

Ce double trait doit nous rappeler que nous sommes, nous aussi, obligés de pardonner. Depuis que les hommes vivent en société, il y a toujours eu des contestations et certaines gens se sont rendus coupables de torts, plus ou moins graves, à l'égard des autres. Il faudrait que l'univers fût exclusivement peuplé de saints pour que les divergences de vues n'aboutissent pas à des paroles amères ou à des actes regrettables qui laissent dans les âmes d'aigres ressentiments. Notons d'ailleurs que, la plupart du temps, les torts de l'un ont pour résultat d'amener d'autres torts de la part de son adversaire, qui réagit exagérément contre la lésion de son droit.

Quoi qu'il en soit, l'antiquité païenne préconisait, dans ce cas si fréquent, une stricte, rapide et rigoureuse vengeance. La loi hébraïque ellemême admettait la dure règle du talion : « Œil pour œil, dent pour dent. » Cela revient à dire que l'indulgence n'est point une qualité humaine. Elle dépasse trop les penchants égoïstes, jaloux, autoritaires de notre nature déviée. Si, à titre fort exceptionnel, l'histoire ancienne nous présente quelques traits de longanimité, examinez-les de près : ils sont entachés d'ostentation. La passion de l'orgueil a été plus forte que la vengeance, voilà tout. Il fallait l'avènement du Christ pour apporter aux hommes cet esprit d'humilité, de modération et de douceur qui nous fait pardonner un outrage.

Jésus d'ailleurs ne s'est pas borné à nous enseigner doctrinalement que nous devons être « doux et humbles de cœur. » Il a voulu prêcher d'exemple, et de quelle façon admirable ! Lorsque, au cours de ses prédications, les pharisiens ou les sadducéens déversaient sur lui les pires insultes et les calomnies les plus odieuses, lorsqu'ils allaient jusqu'à l'accuser d'être un agent du démon, il réfutait leurs accusations sans un mot de haine, sans un geste de rancune. Une fois la vérité rétablie, son cœur ne songeait plus qu'à aimer.

Relisez le récit de la Passion. Jésus est frappé, torturé, mis à mort avec de sauvages raffinements de cruauté. Va-t-il, pour se venger de ses bourreaux, appeler à lui les légions de ses anges ou déchaîner les foudres célestes ? Loin de là. Il se laisse silencieusement entraîner comme un agneau conduit à l'abattoir, et le seul mot qui s'échappe de ses lèvres est celui qu'il laisse tomber du haut de la croix : « Pardonnez-leur, mon Père, ils ne savent ce qu'ils font. »

Puisqu'il est vrai que le disciple n'est pas audessus du maître, nous devons donc, quand des circonstances douloureuses se présentent, modeler notre conduite sur celle du Sauveur. C'est là une grave question d'obéissance à la loi de charité divine qu'il a daigné nous révéler afin d'assurer notre bonheur. Nous y sommes, d'ailleurs, encouragés par une considération très importante à notre point de vue personnel. Quand les Apôtres demandèrent au Christ de leur enseigner la meilleure manière de prier, celui-ci leur indiqua cette

incomparable formule que nous répétons quotidiennement et qui s'appelle le *Pater*. Or le *Pater* contient cette demande : « Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. » Qui de nous n'a pas péché, qui n'est pas exposé sans cesse à pécher contre Dieu ? Et puisque nous avons tous besoin de la miséricorde divine, n'est-il pas raisonnable et juste que nous appliquions la même mesure à l'égard de ceux de nos frères qui ont pu nous offenser injustement ? Nous serons traités par le Seigneur d'une façon analogue à celle dont nous aurons usé nous-mêmes envers notre prochain. Le simple intérêt de notre salut nous conseille donc de ne tenir rigueur à personne et de suivre l'exemple que Jésus a tenu à nous donner.

On objectera que c'est difficile : où donc, comme nous avons eu souvent l'occasion de le redire sur d'autres sujets, où donc serait le mérite, s'il n'y avait pas un effort à faire, une victoire à remporter sur les instincts mauvais qui s'agitent au fond de notre être ? On dira encore que l'indulgence est proche de la faiblesse, qu'il faut garantir sa dignité, ses intérêts et ses droits. Entendons-nous. La loi divine ne nous oblige pas à nous laisser dépouiller injustement. Il y a même beaucoup de cas où l'on doit se défendre surtout lorsqu'on a la charge de maintenir une autorité qui nous est déléguée par Dieu et dont nous aurons à lui rendre compte. Il faut savoir revendiquer ce qu'il n'est pas permis d'abandonner. Il faut savoir contraindre, sévir et châtier, lorsque cet acte constitue un devoir. Mais l'important, alors, est d'agir, non pas sous l'impulsion d'un amour-propre froissé qui tente d'assouvir sa rancune, mais, au contraire, sous la claire direction de la charité chrétienne qui impose un geste rigoureux, en vue de la répression du mal et de l'amélioration du coupable. L'essentiel est de se dominer soi-même, de faire abstraction de toute considération individuelle et de ne se montrer sévère que dans l'intérêt général et pour le bien même de celui que l'on réprimande.

Revenons à la prière primordiale du *Pater*. Il y est dit : « Pardonnez-nous... *comme* nous pardonnons. » Réfléchissez un peu sur le sens profond de cette phrase. Il y a bien des gens qui se réconcilient avec leurs ennemis d'une façon purement apparente et superficielle, ou sous la pression des événements. On passera l'éponge sur le passé, parce qu'on a besoin du concours de celui qui nous a causé de la peine, ou pour se donner une allure avantageuse en face de l'opinion publique, ou pour toutes sortes d'autres motifs aussi vulgaires. Mais, au fond du cœur, on conservera une haine sourde, secrète et tenace, contre celui dont on estime — plus souvent à tort qu'à raison — qu'il a attenté à notre honneur. Est-ce le pardon chrétien, cela ? Ce n'en est, tout au plus, que la contrefaçon.

De même que Dieu nous pardonne totalement, sans arrière-pensée, ainsi devons-nous, avec une générosité semblable, accorder à autrui la rémission pleine, absolue, sans réticence, de ses fautes. C'est à ce prix seulement que nous pourrons espérer être absous, à notre tour, par le Père du ciel qui demande à tous ses enfants de la terre de vivre, grâce à des sacrifices réciproques, dans l'union d'une fraternelle paix.

COURS DE PRONES SUR LA LITURGIE

XXVI

LES PROCESSIONS EN L'HONNEUR DE NOTRE-SEIGNEUR

Mes frères,

On peut ranger les processions en trois catégories, suivant qu'elles se font en l'honneur de Notre-Seigneur, de la Sainte Vierge et des saints, ou qu'elles ont pour but d'apaiser la colère de Dieu et d'implorer son secours. Nous parlerons aujourd'hui des premières.

I

La plupart des processions en l'honneur de Notre-Seigneur sont destinées à rappeler ou à honorer quelque mystère de sa vie. Le cycle liturgique qui se déroule chaque année est comme une reproduction de la vie du Sauveur. Les principaux événements en sont commémorés par des fêtes qui les font revivre l'un après l'autre sous nos yeux. L'Avent rappelle la longue attente de sa venue, Noël sa naissance, la Circoncision, l'Epiphanie, la Présentation au Temple, les principales circonstances de son enfance, le Carême son jeûne dans le désert et sa vie apostolique, le temps de la Passion ses souffrances et sa mort, Pâques et l'Ascension sa résurrection glorieuse et son entrée au ciel. Or c'est pour rendre plus sensible cette reproduction de la vie du Sauveur que l'Eglise a institué à certains jours des processions qui sont comme des cortèges historiques où elle remet en scène Notre-Seigneur et les divers personnages qui l'entouraient.

Quelques-unes se font partout et sont obligatoires ; d'autres se font seulement en certains lieux et sont simplement de dévotion. Au nombre de celles-ci est la procession de Noël, qui a lieu dans les couvents dominicains et en certaines églises pour porter solennellement l'image de l'Enfant Jésus en sa crèche et qui rappelle le voyage de Marie et de S. Joseph à Bethléem et celui des bergers à la grotte de la Nativité. De ce nombre est également la procession de l'Epiphanie, en souvenir du voyage des mages, et qui a ceci de particulier qu'elle se fait en sens inverse des autres processions, pour figurer le retour des mages en leur pays par un autre chemin. En la fête de l'Ascension, une procession a également lieu en certaines églises, pour rappeler Notre-Seigneur se rendant avec ses disciples sur le Mont des Oliviers d'où il va remonter au ciel. De semblables processions ont très probablement lieu ici ou là à l'occasion d'autres fêtes.

Mais il est des processions qui doivent avoir lieu partout et qui font partie intégrante de l'office du jour. Telle est la procession de la Chandeleur, qui rappelle si bien le voyage de la Sainte Vierge et de S. Joseph à Jérusalem pour y présenter Notre-Seigneur au Temple ; telle est aussi la procession des Rameaux, qui reproduit de façon si expressive sous nos yeux l'entrée triomphale du Sauveur à Jérusalem quelques jours avant sa mort. Je vous ai parlé de ces processions à l'occasion de la bénédiction des cierges et des rameaux, je n'y reviendrai pas.

Telles sont encore les processions du Jeudi Saint et du Vendredi Saint. Elles ont pour but de porter solennellement la Sainte Réserve au reposoir qui lui a été préparé et de l'en rapporter pour la messe des présanctifiés ; mais rien n'empêche notre piété de voir dans ces processions les différentes allées et venues du Sauveur se rendant du Cénacle au Jardin de Gethsémani, amené de ce dernier chez Caïphe, chez Pilate, chez Hérode, au Calvaire et enfin au Sépulcre où le conduisent dans une funèbre procession la Sainte Vierge, les saintes femmes et ses fidèles amis. Les divers chants qui se font entendre dans ces processions, nos églises en deuil dans lesquelles elles se déroulent sont bien propres à nous rappeler ces différentes scènes de la Passion.

II

Le Samedi Saint ont lieu deux processions : l'une pour la bénédiction du feu nouveau, l'autre pour la bénédiction des Fonts baptismaux.

La première a évidemment pour but d'honorer la résurrection du Sauveur. Après l'office du Vendredi Saint, le St-Sacrement a cessé d'être présent à l'église, les lampes du sanctuaire ont été éteintes, n'ayant plus à signaler la présence de l'Hôte divin au tabernacle qui est vide. On ne saurait rappeler de façon plus expressive la mort et la sépulture du Sauveur, qui s'est appelé lui-même la « lumière du monde. » La bénédiction du feu nouveau, à laquelle procède l'Eglise dès le matin du Samedi Saint, signifie la réapparition de cette lumière et la résurrection de Notre-Seigneur au matin de Pâques.

Revêtu de l'étole et de la chape violettes, le célébrant se rend en procession à l'entrée de l'église. Il est précédé de la croix et accompagné des acolytes, dont l'un porte un cierge à trois branches et un autre un plat sur lequel sont cinq grains d'encens. Sous le porche a été disposé un réchaud garni de combustible facilement inflammable. Le célébrant l'allume en faisant jaillir le feu d'un briquet, lequel devrait régulièrement consister en un silex ou pierre à feu. Ce feu nouveau, jaillissant ainsi de la pierre, symbolise admirablement Jésus-Christ s'élançant de son tombeau à travers la pierre qui en ferme l'entrée.

Après avoir bénit les cinq grains d'encens qui tout à l'heure seront fixés au cierge pascal et y représenteront les cinq plaies du Sauveur que ce cierge symbolise, qui rappelleront aussi les parfums dont les saintes femmes au matin de Pâques venaient embaumer le corps du divin Maître, la procession reprend le chemin du sanctuaire ; mais, en s'y rendant, elle s'arrête trois fois, une première fois à l'entrée de l'église, une seconde fois au milieu et une troisième fois à l'entrée même du sanctuaire. Chaque fois, le célébrant allume avec une lumière empruntée au feu nouveau l'une des trois branches du cierge qu'un acolyte porte à côté de lui et il chante en même temps, en élevant chaque fois davantage la voix : « *Lumen Christi*. Voici la lumière du Christ. » Cette triple cérémonie, cette triple ostension de la lumière nouvelle, image du Christ, représente les différentes apparitions de Jésus après sa résurrection. Lorsque le célébrant est assisté par un diacre et un sous-diacre, cette représentation est plus expressive encore. C'est le diacre, vêtu d'une dalmatique blanche, qui allume ce cierge à trois branches et chante par trois fois : « *Lumen Christi.* » On croit, en le voyant, entendre l'ange de la résurrection vêtu de blanc, apparaissant aux saintes femmes et leur disant au matin de Pâques : « Pourquoi cherchez-vous parmi les morts celui qui est vivant ? Jésus de Nazareth que vous cherchez n'est plus ici, il est ressuscité comme il l'avait dit. » La bénédiction du cierge pascal, à laquelle procède ensuite le diacre ou à son défaut le célébrant, a le même symbolisme.

La seconde procession du Samedi Saint est celle par laquelle on se rend aux fonts baptismaux pour les bénir. Si elle n'a pas précisément lieu en l'honneur de Notre-Seigneur et ne rappelle pas une circonstance de sa vie, elle n'en est pas moins, elle aussi, une reproduction symbolique de ce qui se faisait autrefois. Comme je vous l'ai dit en vous parlant de cette bénédiction des fonts, à l'aller on chante le trait *Sicut cervus ad fontes aquarum...* que chantaient les catéchumènes en se rendant à ce moment au bassin dans lequel ils allaient être plongés pour devenir chrétiens. Au retour, on chante les litanies des saints, que chantaient les nouveaux baptisés lorsque, revêtus de robes blanches, accompagnés de leurs parrains et marraines, ils se rendaient du baptistère à l'église pour y assister à la messe et participer pour la première fois au banquet divin.

En certaines églises, chez nous en particulier, une procession a lieu le jour de Pâques, qui a la même signification. Aux vêpres, le célébrant, accompagné du clergé et précédé de la croix, des bannières et des images des saints, se rend aux fonts baptismaux au chant du psaume *Laudate pueri Dominum.* Arrivé au baptistère, il ouvre les fonts sacrés et les encense, tandis que le chœur chante la prose *Victimæ paschali laudes.* Le célébrant termine par le chant d'une oraison dans laquelle il demande pour tous les baptisés « la grâce de vivre par la foi le sacrement qu'ils ont reçu, » puis la procession revient au sanctuaire au chant du psaume *In exitu.*

III

La plus solennelle de toutes les processions en l'honneur de Notre-Seigneur est sans contredit celle de la Fête-Dieu et toutes les processions qui comme elle ont pour objet de porter en triomphe Jésus-Hostie. Elle est de date plus récente que les précédentes, mais ne laisse pas pour cela d'être vénérable par son ancienneté.

En 1208, une sainte religieuse, la Bienh. Julienne, prieure du monastère de Mont-Cornillon, près de Liège, eut plusieurs visions dans lesquelles Notre-Seigneur lui demandait d'intervenir de tout son pouvoir près des supérieurs ecclésiastiques, afin d'obtenir d'eux l'institution d'une fête en l'honneur du T. S. Sacrement. De longues années se passèrent avant qu'on fît droit à sa requête, c'est seulement en 1248 que Robert, évêque de Liège, institua cette fête en son diocèse et seulement en 1261 qu'Urbain IV, un pape français qui avait été archidiacre à Liège, étendit celle-ci au monde entier. En réalité, ce n'est qu'en 1308 que le pape Jean XXII la rendit obligatoire et y ajouta la procession solennelle du St-Sacrement.

Voilà plus de six siècles que cette procession parcourt chaque année les rues de nos villes et de nos villages. Tous les ans, c'est la même émulation entre les différents quartiers de chaque paroisse pour ériger à Notre-Seigneur des reposoirs dignes de lui, la même piété pour orner de guirlandes, de tentures, de verdure et de fleurs les rues où il doit passer, le même luxe de bannières et d'oriflammes pour faire un cortège triomphal de cette procession où Notre-Seigneur est porté sous le dais dans l'ostensoir d'or. Ecoutez comment elle se faisait à Langres il y a deux cents ans, au temps de notre compatriote Diderot. Tout philosophe, tout impie qu'il était, il ne pouvait la voir sans émotion défiler sous ses fenêtres. « Je n'ai jamais vu, raconte-t-il dans un de ses écrits, cette longue file de prêtres en habits sacerdotaux (parmi eux, il pouvait reconnaître son frère, chanoine de la cathédrale), ces jeunes acolytes vêtus de leurs aubes blanches, ceints de leurs larges ceintures bleues et jetant des fleurs devant Notre-Seigneur, cette foule qui précède et qui les suit... tant d'hommes le front prosterné contre la terre, je n'ai jamais entendu ce chant grave et pathétique entonné par les prêtres et répondu affectueusement par une infinité de voix d'hommes et de femmes, de jeunes filles et d'enfants, sans que mes entrailles en aient été émues, en aient tressailli et que les larmes me soient venues aux yeux... »

Si Diderot revenait parmi nous, il ne serait pas moins édifié. Sa ville natale n'a rien perdu de sa piété envers le St-Sacrement et la procession de la Fête-Dieu continue encore de nos jours d'être un triomphe pour le Dieu de l'Eucharistie. Qu'il en soit de même en chacune de nos paroisses. Rivalisons d'entrain et de piété pour dresser à Notre-Seigneur de gracieux reposoirs du haut desquels il nous bénira ; ornons de notre mieux le devant de nos demeures et les rues où il doit passer. Avec plus de recueillement encore qu'aux autres processions, assistons à cette procession de la Fête-Dieu, puisque c'est Notre-Seigneur lui-même qui la préside. Mères chrétiennes, soyez heureuses de vêtir de blanc vos chers enfants et de les envoyer joncher de leurs fleurs parfumées le chemin où passera Jésus. Celui qui s'avance sous le dais est le même qui disait : « Laissez venir à moi les petits enfants pour que je les bénisse ; venez à moi, vous tous qui souffrez, et je vous soulagerai. » En parcourant nos rues sous les voiles de l'hostie, Notre-Seigneur désire nous accorder les mêmes grâces ; méritons-les comme les Juifs d'autrefois par notre foi et notre confiance. Ainsi soit-il.

EXPLICATION DU CATÉCHISME

24e LEÇON

LE CULTE DIVIN

Q. 204. — *Qu'est-ce qu'adorer Dieu ?*

R. — *Adorer Dieu, c'est lui rendre l'hommage dû à l'Etre infini, Créateur et souverain Maître de toutes choses.*

Tout supérieur a droit à des sentiments et à des marques de respect et de vénération de la part de ses inférieurs. C'est la raison qui nous le dit. Elle est confirmée par la pratique de tous les temps et de tous les pays. Les hommes ont toujours entouré d'égards spéciaux leurs chefs : rois, empereurs, présidents, ainsi que leurs semblables qui se distinguaient du commun par leur valeur intellectuelle ou morale.

Si l'hommage est dû à certains hommes à cause de leur supériorité, à plus forte raison l'est-il à Dieu, qui est supérieur à l'homme à cause de ses perfections infinies et qui est le Souverain Maître de toutes choses, parce qu'il les a toutes fait sortir du néant et qu'il leur conserve l'existence par sa toute-puissance.

La dépendance de l'homme à l'égard de Dieu ne ressemble pas à celle qui place un homme sous l'autorité d'un de ses semblables. Cette dépendance d'un homme à l'égard d'un autre n'est pas nécessaire, c'est-à-dire qu'elle pourrait ne pas exister ; elle n'est pas complète : même sous les monarques les plus absolus, les sujets gardent la liberté de leurs pensées. Au contraire, l'homme ne peut pas ne pas être sous la dépendance de Dieu, et l'autorité de Dieu ne souffre aucune exception : même les plus secrètes pensées de l'homme lui sont soumises. D'autre part la perfection des hommes supérieurs par leur vertu ou par leur intelligence est toujours limitée, tandis qu'en Dieu les perfections sont infinies.

Ces différences essentielles entre la supériorité de Dieu et celle d'un homme expliquent qu'à Dieu sont dus des hommages beaucoup plus profonds que ceux qui peuvent être accordés à un homme. Ces hommages ont un nom spécial qui les distingue des hommages rendus aux saints eux-mêmes, fût-ce à la Sainte Vierge. Ce nom, c'est l'adoration.

—

Q. 205. — *Par quels moyens rendons-nous à Dieu l'hommage qui lui est dû ?*

R. — *Nous rendons à Dieu l'hommage qui lui est dû par le culte intérieur et par le culte extérieur.*

Vous pouvez avoir à l'égard de vos parents des sentiments de respect et d'affection qui demeurent dans votre cœur sans se manifester au dehors ni par des paroles, ni par des actes. De même à l'égard de Dieu : c'est le culte intérieur.

Vous pouvez, au contraire, exprimer ces mêmes sentiments par vos paroles et par vos actes. De même à l'égard de Dieu : c'est le culte extérieur.

Q. 206. — *Qu'est-ce que le culte intérieur ?*

R. — *Le culte intérieur est celui que notre âme rend à Dieu par ses sentiments d'adoration, de respect et d'amour.*

Le culte intérieur est donc l'hommage rendu à Dieu par notre âme seule, sans que notre corps y prenne part. Il comprend tous les sentiments par lesquels nous pouvons exprimer à Dieu que nous le reconnaissons comme notre Créateur et notre souverain Maître, que nous admirons ses infinies perfections, que nous voulons lui obéir, que nous croyons en lui, que nous espérons en lui et que nous l'aimons. Tous les bons sentiments et toutes les bonnes pensées que notre âme est capable de produire font partie du culte intérieur.

Q. 207. — *Qu'est-ce que le culte extérieur ?*

R. — *Le culte extérieur est celui dans lequel le corps s'unit à l'âme pour rendre hommage à Dieu.*

Puisque notre corps est, comme notre âme, une créature de Dieu, il convient qu'il s'unisse à elle pour rendre hommage à Dieu. Il le fait, par exemple, lorsque nos lèvres récitent une prière, lorsque nous nous mettons à genoux, lorsque nous faisons une génuflexion ou un signe de croix.

Si l'âme peut offrir un hommage à Dieu sans le concours du corps, chaque fois que le corps, lui, offre un hommage à Dieu, il doit être accompagné par un sentiment de l'âme, sans quoi le geste accompli par le corps est un geste mécanique qui n'a aucune valeur aux yeux de Dieu. Ayez donc soin, lorsque vous faites une génuflexion devant le Saint-Sacrement, de penser à la signification du geste que vous accomplissez et d'offrir en même temps à Notre-Seigneur un sentiment de respect, d'adoration et d'amour. De même lorsque vous prenez de l'eau bénite en entrant à l'église, que vous faites un signe de croix, etc. La recommandation s'applique aussi à la prière. Réciter des mots sans savoir ce que l'on dit et sans avoir présents dans le cœur les sentiments exprimés par les mots n'est pas offrir un hommage à Dieu ; ce serait même lui adresser une injure que d'agir ainsi avec pleine conscience, car ce serait lui mentir et se moquer de lui.

On peut distinguer plusieurs sortes de culte extérieur : le culte privé est celui qui est accompli par chaque fidèle en particulier et en son nom personnel. Le culte public est celui qui est accompli par plusieurs fidèles réunis. Le culte officiel est celui qui est accompli dans les formes déterminées par l'Eglise : c'est la célébration des offices liturgiques.

On donne aussi le nom d'office public au bréviaire récité par les évêques, les prêtres, les diacres et les sous-diacres, même lorsqu'ils s'acquittent de cette récitation en particulier, parce qu'elle est faite au nom de l'Eglise et pour toute l'Eglise.

Q. 208. — *Quels sont les péchés contre le culte dû à Dieu ?*

R. — *Les péchés contre le culte dû à Dieu sont l'idolâtrie, l'irréligion, le sacrilège et la superstition.*

On peut pécher contre le culte dû à Dieu de plusieurs façons : 1° en le négligeant, 2° en s'en moquant, 3° en s'en servant pour offenser Dieu, 4° en adressant les actes du culte réservé à Dieu aux créatures, 5° en offrant à Dieu un culte qu'il n'approuve pas.

Q. 209. — *Qu'est-ce que l'idolâtrie ?*

R. — *L'idolâtrie est le péché de ceux qui adorent les créatures au lieu du Créateur.*

Comme nous l'avons dit, Dieu, en raison de ses souveraines perfections et de son souverain domaine sur l'homme, a droit à des hommages et à un culte qui ne sont dus qu'à lui. Offrir ce culte à une créature, c'est faire injure à Dieu, car c'est ou bien placer Dieu au rang des créatures, ou bien placer cette créature au rang de Dieu.

L'idolâtrie est pratiquée par les peuples païens, qui adorent soit les animaux, soit le soleil ou la lune, soit des objets fabriqués par les hommes et qu'on nomme fétiches (on pourra donner ici quelques exemples précis faciles à trouver, avec images à l'appui, si l'on en possède).

En 1793, les révolutionnaires rendirent un culte public, dans l'église Notre-Dame de Paris, à une femme qui représentait pour eux la déesse Raison. C'était aussi de l'idolâtrie.

Ceux qui recourent au démon pour obtenir des choses que Dieu seul peut accorder sont également des idolâtres.

Q. 210. — *Qu'est-ce que l'irréligion ?*

R. — *L'irréligion est le péché de ceux qui refusent à Dieu le culte qui lui est dû ou tournent en dérision la religion et ses ministres.*

Il y a plusieurs manières de pécher par irréligion :

1° En négligeant ou en refusant de propos délibéré d'offrir à Dieu le culte qui lui est dû. C'est le péché de ceux qu'on appelle les « sans-Dieu. » Ce genre de péché n'est pas rare ; mais aujourd'hui il y a des sociétés qui ont été constituées spécialement dans le but de grouper et d'encourager dans leur péché ceux qui ne veulent pas rendre hommage à Dieu ni même croire en lui. On rencontre de ces sectes particulièrement en Russie soviétique.